



# Le trait d'union

Bulletin municipal d'information

N° 9  
Sept./  
Oct.  
2009

## LE MOT DU MAIRE

Nous célébrerons comme chaque année, la mémoire des soldats tombés au front de 1914 à 1918, à travers la traditionnelle cérémonie commémorative autour du monument aux morts et du vin d'honneur offert ensuite. Nous prolongerons ce moment solennel par un événement plus festif. Nous offrirons, pour la première année à cette date, un repas à tous les aînés de la commune désireux de se rencontrer. Tous les habitants de plus de 60 ans sont donc invités à venir se rencontrer autour du repas que les membres du conseil municipal leur concocteront et leur serviront avec grand plaisir, pour un après-midi convivial.

Egalement pour la première fois cette année, Tauriac et plusieurs de ses associations s'unissent aux communes voisines : Prignac et Marcamps, St Gervais et St Laurent d'Arce pour organiser le Téléthon les 4, 5 et 6 décembre. Le rapprochement que nous souhaitons depuis longtemps commence à voir le jour grâce à une action de solidarité. Nous espérons que ce rapprochement se concrétisera un jour par la création d'une passerelle sur le Moron pour relier Tauriac à Prignac : pour que le Moron ne soit plus une frontière, mais un lien entre les deux communes.

Cordialement,  
Mme le maire  
*Catherine Saëz*

## Sécheresse :

Bien qu'elle se soit manifestée de façon moins violente que dans les années passées, les effets de la sécheresse se font sentir de différentes manières : des maisons se fissurent, et la préfecture interdit le pompage dans les cours d'eau du département ( voir en page 4)



## Solidarité :

Avec l'hiver et avant les fêtes de Noël, il est temps de penser aux autres et de faire un geste de solidarité pour venir en aide :  
aux plus démunis en offrant quelques denrées non périssables (voir p.6)

ou aux malades en faisant un don ou une action en faveur du Téléthon (voir p.5).

## Bourse aux vêtements et aux jouets :

Les 26 et 27 novembre (voir en p.5)

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 SEPTEMBRE 2009**

EXCUSES : Mrs HAMOUDI,  
BERNARD.

Le compte rendu du  
précédent conseil municipal  
est approuvé.

**TAXE LOCALE  
D'EQUIPEMENT :**

Madame le Maire  
propose de délibérer sur la  
taxe locale d'équipement en  
2009 pour qu'elle soit  
applicable en 2010. Cette  
taxe de 1 à 5 %, est  
appliquée dans les environs  
entre 2 % et 2,75 %.

Taxe votée : 9 votes pour  
2,50 %, 1 vote pour 2,75 %, 3  
abstentions.

La délibération est donc  
approuvée à un taux de  
2,5%.

Vote sur le principe de  
l'exonération : 9 Contre, 1  
Pour, 3 Abstentions.

**TAXE FORFAITAIRE :**

Madame le Maire  
propose de délibérer sur la  
possibilité d'instituer une  
taxe forfaitaire sur la  
cession de terrains qui  
deviennent constructibles  
dans le PLU. Cette taxe  
serait de 10 % sur les 2/3  
du prix du terrain (soit  
6.66 % du prix total). Vote :  
0 contre, 10 pour, 3  
abstentions

**PERSONNEL POUR  
L'ALSH :**

La convention pour la  
mise à disposition du  
personnel communal à l'ALSH  
doit être renouvelée.  
Madame le Maire propose  
d'en reporter le vote au  
prochain Conseil car  
l'organisation avec la  
Communauté De Communes  
n'est pas encore arrêtée.

**VOIRIE :**

Après étude des devis,  
la SCREG a été retenue par  
la commission Voirie.  
Madame le Maire propose de  
délibérer pour inclure dans  
la voirie communale la  
parcelle A 1108 « Damet »

maintenant que la commune  
en est propriétaire. La  
délibération est prise à la  
majorité.

**DECISION  
MODIFICATIVE :**

Création de la ligne  
673 dans le budget pour  
inscrire un chèque impayé.

**INDEMNITE DE  
CONSEIL AU  
RECEVEUR MUNICIPAL**

Vote à l'unanimité de  
100 % de cette indemnité à  
l'article 6225.

**RENOUVELLEMENT DE  
LA LIGNE DE  
TRESORERIE :**

La ligne de trésorerie  
de 75.000 € qui est à  
échéance au 27/11/2009 est  
renouvelée.

Votes : 11 Pour, 2  
Abstentions.

Mme le maire  
demande au conseil une  
nouvelle ligne de trésorerie  
de 24 000 € à 3 % auprès  
du Crédit Agricole. La  
délibération est prise à  
l'unanimité.

Madame le Maire  
demande au conseil de  
l'autoriser à faire un  
Emprunt Relais sur 2 ans de  
60 000 € à la Caisse  
d'épargne à 2,52 % pour  
l'achat de la maison "Carré"  
en attendant la subvention.  
Vote Pour à l'unanimité.

**REGIE DE  
GARDERIE:**

La Trésorerie nous a  
informé de l'existence  
nouvelle de chèques Emploi  
Service Universel (CESU)  
avec lesquels les gens  
pourront payer la garderie.

**REDEVANCE  
D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC PAR  
GRDF :**

Madame le Maire  
demande au conseil de  
délibérer sur un avenant  
concernant le  
raccordement gaz pour la  
mise en conformité du  
contrat. La délibération est  
prise à l'unanimité.

**GRIPPE H1N1 :**

Création d'une  
commission et d'un référent  
en cas de pandémie.  
Réfèrent Pandémie = Olivier  
DEVESA. Suppléants  
Pandémie = Julio  
RODRIGUES, Emmanuelle  
SCHOEMER, Chantal  
DUPOUY, Jean-Michel  
ROBERT, Davy RUBIO,  
Dominique GASCON.

**QUESTIONS DIVERSES**

• **SMICVAL** : distribution  
des calendriers en fin  
d'année en même temps que  
le bulletin municipal. Votes :  
12 Pour, 1 Contre.

• **Salon des Maires à  
PARIS.** Information aux  
élus.

• **REPAS DU 11 NOVEMBRE**  
: les conseillers iront  
apporter les invitations. Une  
réunion sera programmée  
pour organiser cet  
événement.

• Le comité des fêtes  
n'organisera pas le réveillon  
de la Saint-Sylvestre.

• **COMMISSION  
TRAVAUX/BATIMENTS**  
: projet de préau dans la  
maternelle : hangar  
métallique couvert de tuiles  
avec une galerie couverte  
qui relie le portail au préau.  
Sol en enrobé, éclairage  
prévu. Demande à  
l'architecte de faire un  
projet incluant des  
panneaux photovoltaïques.  
Ce projet sera chiffré  
ultérieurement.

• **MEDAILLES DU TRAVAIL  
POUR LES EMPLOYES  
COMMUNAUX** : Brigitte  
GRENIER, Sandrine VIAUD,  
Sylviane LAGUNE, Christian  
LAGUNE ont fait valoir leur  
droit à la médaille d'argent.  
Cette médaille leur sera  
remise lors du repas des  
employés en fin d'année.

• **CHEMINS DE  
RANDONNEES** : la FNATH  
nous remercie pour la  
subvention donnée.

• **SALLE DES FETES** : lors



de la signature du contrat de location, il sera demandé un chèque de location (qui sera encaissé après la location), un chèque de caution, un chèque de ménage et une attestation d'assurance.

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 12 Octobre 2009 à 18 heures 30.

- Mardi 15 septembre 2009 à 18 heures, réunion des associations pour le calendrier et le Téléthon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009

EXCUSEE : Mme DUPOUY.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé.

Avant l'ouverture de la séance, Madame le Maire demande à intégrer à l'ordre du jour des délibérations pour l'obligation de déposer en mairie une déclaration préalable pour l'édification de clôtures ainsi que l'institution d'un permis de démolir. L'ensemble du Conseil est favorable à l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

## PERSONNEL COMMUNAL :

La convention avec la Communauté De Communes a été modifiée en raison du déménagement de l'ALSH en juillet et août 2010. Suite à ce changement, les horaires du personnel communal mis à disposition ont été modifiés. D'autre part, la Commune réserve la salle des fêtes à

l'ALSH tous les mercredis de l'année et l'autorise à stocker du matériel dans les loges.

## DECISION MODIFICATIVE :

Le cumul de la cantine, remplacé en urgence a entraîné la dépense de 1.301.65 € imputée à l'article 21. En contre partie, la somme sera prise sur la taxe des pylones.

## TAXE FONCIERE NON BATIE :

Après discussion, le Conseil est favorable, à compter de l'année 2011, à l'exonération du foncier non bâti des parcelles exploitées selon le mode de production biologique.

## CLÔTURE :

Suite à différents décrets ne rendant plus obligatoire d'établir une déclaration préalable à l'édification d'une clôture, le Conseil décide, à l'unanimité, de continuer à soumettre les demandes à cette procédure afin d'assurer le respect des règles exigées antérieurement.

## PERMIS DE DEMOLIR :

Afin de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti de la commune, le Conseil décide, comme l'y autorise la loi, de demander aux personnes désireuses de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction d'établir un permis de démolir.

## QUESTIONS DIVERSES

- REUNION DU PAYS : les 5 Communautés De Communes souhaitent redéfinir leur stratégie d'action en soutien aux acteurs culturels amateurs et professionnels du territoire. Le Tauriacoustik est en projet pour 2010.

- PLAN DE SAUVEGARDE : 11 personnes ont signé la charte d'engagement. Il reste à établir le cahier des charges et réunir les bénévoles. L'Association des Maires du canton prévoit le 10 décembre, une réunion de travail commun sur le plan de sauvegarde.

- GRIPPE A H1N1 : Compte-rendu de la réunion du 02/10/09 à SAINT TROJAN. Un centre de vaccination va ouvrir très prochainement dans cette commune pour 4 mois. Trois volontaires de Tauriac devront participer à cette organisation, les mercredis de 16 à 20 heures.

- CAUE : Une réunion est organisée le jeudi 22 octobre à PESSAC sur la gestion du développement durable.

- ASSOCIATION DES MAIRES DU CANTON : Une visite de la caserne des pompiers de Bordeaux est organisée le 05 novembre.

- REPAS DU 11 NOVEMBRE : réunion d'organisation le 21 octobre.

- RECENSEMENT AGRICOLE en 2010 : Messieurs LAVILLE et ROBERT sont désignés pour la commission.

- CHEMINS DE RANDONNEES : Le Conseil fera un tour des chemins de randonnées le 07 novembre en matinée.

- TELETHON : Le téléthon sera organisé par la Municipalité aidée par l'association des jeunes, la Pétanque et la Clef des Champs en partenariat avec les communes de PRIGNAC/MARCAMPS, ST LAURENT D'ARCE et ST GERVAIS.

- ATELIERS NUMERIQUES : Il reste des places.

- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 23 novembre 2009 à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

**DÉCLARATION DE CATASTROPHE NATURELLE :**

Plusieurs personnes de la commune nous ont signalé l'apparition récente de fissures sur leur maison, vraisemblablement dues à la sécheresse que nous traversons.

Il ne s'agit probablement pas de cas isolés ; de tels éléments ont également été signalés dans plusieurs communes du canton.

Les démarches ont été faites auprès de la préfecture pour obtenir une **déclaration de catastrophe naturelle** pour la commune de Tauriac.

Si vous même, vous constatez que votre maison présente des fissures ou des dégradations nouvellement apparues, **veuillez les signaler au plus vite à la mairie**, pour que nous puissions, si nécessaire, intégrer votre situation dans le dossier de la commune.

**ENQUETE SUR LE "PATRIMOINE DES MÉNAGES" :**

L'Insee réalise, entre octobre 2009 et janvier 2010, une enquête sur le patrimoine des ménages.

Cette enquête a pour but de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous ses différentes formes : patrimoine financier, immobilier et professionnel, endettement... Elle améliorera la connaissance des mécanismes de constitution et de transmission, non seulement du patrimoine économique, mais également des identités familiales et culturelles. Des comparaisons internationales sur la réussite des ménages seront également possibles. En effet, des enquêtes similaires sont réalisées dans d'autres pays européens.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, chargé de les interroger, prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

*Texte de presse fourni par l'Insee*

**RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU SUR L'ENSEMBLE DES PETITS COURS D'EAU DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE :**

Compte tenu des faibles précipitations des derniers mois, les débits des petits cours d'eau sont faibles, et ce malgré l'arrêt des irrigations.

En conséquence, les interdictions de prélèvement sur ces cours d'eau ne peuvent pas être levées.

**Le Préfet a donc décidé de prolonger la limitation des usages de l'eau :**

Tous les prélèvements à usage agricole et domestique sont interdits sur l'ensemble des cours d'eau du département de la Gironde, à l'exception de la Garonne, de la Dordogne, de l'Isle, de la Dronne et du Dropt, jusqu'au 30 novembre 2009.

L'arrêté de limitation des usages de l'eau du 27 octobre peut être consulté dans chacune des mairies du département, ainsi que sur le site internet de la préfecture de la Gironde : [www.gironde.pref.gouv.fr](http://www.gironde.pref.gouv.fr) et sur le serveur vocal : 05 56 90 67 55.

**Le Préfet rappelle également que les réflexes d'économie sur les usages de l'eau, tant individuels que collectifs, doivent être une préoccupation quotidienne et constante de tous afin de préserver les nappes d'eau profonde, ressources rares de qualité.**

Par ailleurs, il est rappelé que toute réalisation de forage ou de puits doit faire l'objet d'une déclaration en mairie (usage domestique) ou à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (autres usages).

Des informations et des conseils peuvent être obtenus sur les sites :

<http://www.jeconomiseleau.org>

<http://www.eaufrance.fr>

<http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr>

*communiqué de presse fourni par le cabinet du préfet*

**DES ATELIERS POUR LES AINÉS :**

Un programme de prévention proposé par le "Centre Itinérant de Préservation de l'Autonomie" (CIPAHG), composé d'ateliers animés par des professionnels de santé a débuté à Tauriac le 12 octobre à la salle des associations contigue à la salle des fêtes. Ces ateliers sont ouverts aux personnes de plus de 55 ans du Canton de Bourg. Les lundi et vendredi, de 14h30 à 17h30, pour des groupes de 12 personnes, des ateliers "bien vieillir", "vie quotidienne", "mémoire", "divertissements" et "gymnastique douce" se dérouleront pendant 2 mois. Une participation de 20 € sera demandée à chaque participant. Pour tout renseignement, contactez Mme Marie-Pierre Guidoux au 05 57 58 05 19.

**LA CLEF DES CHAMPS VOUS PROPOSE :**

- un nouvel atelier "couture, création" à partir du mardi 10 novembre 2009 de 14h à 16h30. L'animatrice est une couturière récemment à la retraite.
- sa traditionnelle bourse aux vêtements d'automne et d'hiver tous âges, ainsi qu'aux jeux : du mercredi 25 au samedi 28 novembre. Mercredi 25 : dépôt uniquement, de 16h30 à 19h, jeudi 26 : dépôt vente de 9h30 à 19h et vendredi 27 de 9h30 à 17h, reprise des invendus uniquement : le samedi 28 novembre 2009 de 10h à 12h.

**TÉLÉTHON :**

L'édition 2009 du Téléthon à Tauriac marque le début d'une association avec les communes de Prignac, St Laurent d'Arce et St Gervais, que nous espérons durable. Ainsi, un programme copieux d'activités sportives, festives ou culturelles vous est proposé les 4, 5 et 6 décembre.

Pour le 5 décembre 2009, plusieurs associations de la commune se sont mobilisées pour créer un événement festif commun, le samedi après midi à la salle des fêtes.

La pétanque proposera des mini concours de tir et de pointe pour les amateurs comme pour les initiés.

La clef des champs, avec la complicité de l'association "Pousse ta bille" qui lui prête son matériel, vous fera jouer sur un circuit de billes géant.

Les AJT animeront des jeux géants prêtés par la ludothèque, pour les petits et les grands.

Les bénévoles vendront au profit du Téléthon des porte-clés, stylos et pâtisseries.

Cet après-midi dédiée à la solidarité en famille et à la rencontre intergénérationnelle ne se terminera pas sans que les organisateurs n'aient offert des boissons chaudes à tous les participants.

**MOBILISATION POUR LA POSTE :**

La "votation citoyenne" organisée devant la poste le 3 octobre de 9h à 13h a permis à 100 Tauriacais de s'exprimer sur la privatisation de la poste et la suppression des agences postales non rentables. Ainsi, 99 personnes se sont prononcées CONTRE et 1 personne s'est exprimée POUR le projet gouvernemental.

La plupart des votants étaient mobilisés contre la disparition des agences postales rurales qui, si elles ne sont pas rentables, remplissent leur rôle de service public dans une société où le gouvernement admet que l'un des enjeux majeurs de la politique publique en faveur des personnes âgées est de diminuer leur isolement. N'était-ce pas la leçon à retenir de la canicule ? Les personnes à mobilité réduite refusent de perdre encore de leur autonomie de cette manière.

**CIVISME EST RESPECT D'AUTRUI :**

Un dépotoir a été construit contre le cimetière pour recevoir les déchets végétaux et autres lorsqu'ils sont évacués du cimetière. Cet espace n'est en aucun cas un dépôt d'ordures ménagères et ne peut être utilisé à cet effet. Le respect de ce lieu est une question de civisme et, au même titre que le respect du cimetière, une forme de respect des gens de la commune et de ceux qui nous ont quittés.

**MÉDAILLE DE JUILLET :**

Le préfet de la Gironde nous informe qu'il a accordé, lors de la session de Juillet une médaille d'honneur du travail à Mme Angélique Ramirez qui a été décorée d'une médaille d'argent.

Félicitations à Mme Ramirez pour cette distinction qui souligne son mérite.



## RAM :

Les assistantes maternelles de la commune peuvent, si elles le souhaitent, se rendre aux "temps collectifs" organisés par le RAM.

**Quand ?** 17/11 et 24/11 à Pugnac, 1/12 à Bourg, 3/12 à Prignac, 15/12 à Pugnac, 21/01 à Prignac.

**Où ?** à Pugnac : RAM, à Prignac et marcamps : salle des associations, à Bourg : ancienne mairie.

**Horaires :** de 9h30 à 11h30

S'inscrire pour ces rencontres, ainsi que pour valider ses compétences de 1<sup>ers</sup> secours, soit au **05.57.68.91.04**, soit par mail : **ram@canton-de-bourg.org**

Des rencontres à la **ludothèque** sont également prévues, à Bourg, ancienne mairie, le 27 novembre 10h15-11h45, à Pugnac, salle des fêtes, les 10 novembre et 8 décembre 9h30-11h.



## ELECTIONS RÉGIONALES DE MARS 2010 :

La préfecture nous fait savoir que le bureau des élections et des études politiques du ministère de l'intérieur a informé ses services que **les élections régionales** se tiendront :

le **14 mars 2010** pour le premier tour ; le second tour s'il a lieu se déroulera le 21 mars 2010.

Conformément aux dispositions légales, le décret de convocation des électeurs sera publié au plus tard cinq semaines avant le scrutin.

Je donne



## COLLECTE ALIMENTAIRE :

L'association intercommunale d'aide alimentaire dont l'action couvre tout le canton de Bourg, organise sa collecte annuelle les **vendredi 27 et samedi 28 novembre**. Les collectes alimentaires auront lieu au **minimarket de Bourg et à l'intermarché de Pugnac**. **Toutes les bonnes volontés sont sollicitées** : les bénévoles qui souhaiteraient apporter leur aide à la réalisation de cette collecte sont invités à **se faire connaître auprès de Chantal Dupouy, adjointe à l'aide sociale, ou à la mairie**. Ainsi, vous pourrez participer à la **réunion d'organisation qui aura lieu lundi 9 novembre**.



## LE PÔLE DE MÉMOIRE LOCALE EST OUVERT :

Qu'est-ce que c'est que ce pôle de mémoire locale ?

Comme son nom l'indique, c'est un **centre de ressources** dont la vocation est la **collecte et la conservation de la mémoire de notre canton** : de tout ce qui en fait l'identité et la culture.

C'est un **lieu public**, vivant installé dans la chapelle rénovée de la maison des services au public de Bourg, où **chacun peut consulter, mais aussi déposer des ressources** (photos, vidéos, cartes...) à des fins de sauvegarde et de mise à disposition du public. **Ce n'est pas un sanctuaire tourné vers un passé à jamais disparu, mais un lien entre le passé de notre territoire et l'avenir** concrétisé par les techniques modernes de communication.

Des **rencontres intergénérationnelles** y seront organisées, des **expositions** y seront présentées.



## VACCINATION CONTRE LA GRIPPE AHINI :



Le gouvernement a fixé la date officielle et définitive de lancement de la campagne de vaccination au **12 novembre 2009**. Le centre de vaccination de l'arrondissement de Blaye est fixé à **Saint Trojan**, commune desservie par les lignes de bus et à peu près centrale.

Pour faire fonctionner ce centre de vaccination, des personnels médicaux sont réquisitionnés et les élus sont sollicités pour y tenir des permanences. **Le centre fonctionnera pendant huit semaines au moins, du lundi au vendredi en fin d'après midi, et le samedi en matinée.**

**DÉCÈS :**

*M. nous a quitté le  
2009*

*M. nous a quitté le 2009*

**MARIAGES :**

*Le 2009,  
M. et Mlle se sont  
mariés à la mairie de  
Tauriac.*

*Le 2009,  
M. et Mlle se sont mariés  
à la mairie de Tauriac.*

Nouveaux arrivants :

Bienvenue aux familles  
qui ont rejoint les heureux  
Tauriacais que nous sommes.

**Pognant  
Bernard et Ferry  
Cramaregeas**

Nouvellement installées ou  
réinstallées à Tauriac.

**NUMÉROS UTILES****Mairie de Tauriac :**

2, rue des écoles  
Tel : 05 57 68 43 33  
Fax : 05 57 68 36 01  
mairiedetauriac2@wanadoo.  
fr

**Horaires :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
9h-12h15 et 13h15-16h15  
mercredi matin : 10h-12h

**Elus et Permanences :**

Catherine SAEZ Maire  
Mardi de 13h30 à 16h et  
sur rendez-vous

Chantal DUPOUY

Adjoint à l'action sociale  
Mardi 13h30-16h ou  
rendez-vous

Jean-Michel ROBERT

Adjoint aux bâtiments  
mardi matin et jeudi matin

Sur rendez-vous :

Philippe LAVILLE

Adjoint à la voirie

Cécile CAVIGNAC

Adjoint à la communication

**Déchetterie**

St Gervais ouvert du Lundi  
au vendredi : 9h-12h et 14h-  
17h45 | fermeture : les  
dimanches et jours fériés.

**AGENDA :****Mercredi 11 novembre :**

Célébration de l'armistice  
de la première guerre  
mondiale en présence des  
représentants des anciens  
combattants :

12h : discours et dépôt  
de gerbe.

12h15 : vin d'honneur à  
la salle des associations.

**Mercredi 11 novembre :**

repas des aînés de la  
commune préparé et servi  
par le conseil municipal.

**Samedi 21 et dimanche  
22 novembre :**

marché de Noël à la salle  
des fêtes de Prignac et  
Marcamps

**Lundi 23 et mardi 24**

**novembre :**  
ramassage de la  
ferraille.

**Vendredi 4 à dimanche  
6 décembre :**

Téléthon en partenariat  
avec les associations de  
Tauriac et des communes de  
Prignac et Marcamps, St  
Gervais et St Laurent d'Arce.

Samedi après midi : jeux  
et gouter à la salle des  
fêtes de Tauriac.

**URGENCES :**

Gendarmerie.....17    Pompiers.....18    Samu.....15

Hôpitaux : Blaye ..... 05 57 33 40 14

CHU Bordeaux .... 05 56 79 56 79    Libourne .... 05 57 55 34 34

Centre anti poison de Bordeaux ..... 05 56 96 40 80

Drogue info service .... 113    Pharmacie de garde ....05 57 43 55 18

EDF dépannage 0810 333 033    GDF dépannage 0810 433 033

France télécom dépannage....10 13S

SIAEPA (eau) ..... 05 57 68 22 36